

Niveau 5

Mention Complémentaire Coiffure Coupe Couleur

Unité de Formation par Apprentissage Lycée Savary-Ferry ARRAS



Le métier

Le titulaire de la mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur est un professionnel spécialisé compétent dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.

Il exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires.

Il peut occuper des postes de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel.

Dans ces différents emplois, il exerce les fonctions, activités et tâches suivantes en autonomie totale ou partielle.

La formation

Formation en 1 an en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : **115** heures pour l'année

Enseignement technologique et professionnel : **345** heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Savary-Ferry
14, Avenue Jean Zay – BP 902
62022 ARRAS

Contactez le Directeur Délégué
Tél. : 03.21.23.83.87

Mail : ufa.savary-arras@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)

Etre titulaire du CAP Coiffure

Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Le rythme de l'alternance

11 heures de cours,
24 heures de présence en entreprise

Les débouchés à l'issue de la formation

Poursuites d'études possibles :

- BP Coiffure